

Séance du 6 juillet 2017 à 19 heures
Commune de Cabrerets – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, six juillet deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni
dans la Commune de Cabrerets – Salle des fêtes*

Etaient présents :

44 titulaires dont 15 possédant une procuration
5 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST GERY-VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX
Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M.
SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, M. COUPY Daniel, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
Mme VANBESIEN Joëlle,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. GILES Jérôme,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

CABRERETS
CIEURAC
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. PAULIN Peter,
M. GARD Michel,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL
CAHORS

32 titulaires

Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO),
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. COUPY), M.
BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. SIMON), M.
SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à M. TESTA), Mme
HAUDRY Sabine (procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN
Henri (procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme
DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard (procuration
donnée à Mme LENEVEU), Mme LOOCK Martine (procuration

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

CATUS
CRAYSSAC
ESPERE

LABASTIDE DU VERT
LAMAGDELAINE

LE MONTAT
VANBESIEN),
LES JUNIES
LHERM
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST MEDARD

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES
BOUZIES
CAILLAC
CALAMANE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOLS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

Secrétaire de séance :

donnée à M. MUNTE), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON Guy, Mme EYMES Isabelle,
M. VAZ Victor (procuration donnée à M. TAILLARDAS),
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. DUJOL),
M. CANCEIL Philippe,
M. CORMANE Jean-Pierre (procuration donnée à Mme ARNAUDET),
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à Mme
Mme SIMON-PICQUET Agnès (procuration donnée à M. MOLINIE),
M. REIX Jean-Albert,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,

17 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Héléne,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources Humaines

Objet : Création d'un poste de chargé(e) de mission aménagement

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 6 juillet 2017
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources Humaines

Objet : Création d'un poste de chargé(e) de mission aménagement

Mesdames, Messieurs,

La Direction de l'Aménagement est en charge au sein du Pôle Développement, Aménagement et Urbanisme de l'analyse de la faisabilité des projets permettant la mise en œuvre des enjeux du projet de territoire et de favoriser leur mise en œuvre. A ce titre, elle gère notamment les projets d'aménagement et les affaires foncières du Grand Cahors et de la ville de Cahors dans le cadre d'une convention de mise à disposition de services signée le 11 Janvier 2016 et de ses avenants successifs.

Cette direction récente voit la montée en charge de ses attributions au sein de l'organisation des services publics du territoire afin, notamment, d'assurer une méthodologie de conduite de projet commune sur les projets de la collectivité.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer l'équipe, conformément à l'organigramme cible de cette direction établi début 2016, en recrutant un chargé d'opération d'aménagement. Celui-ci aura pour missions le pilotage d'études préalables et de programmation urbaine, d'études d'opportunité et de faisabilité de projets, d'études environnementales, d'opérations d'aménagement et de la concession publique d'aménagement du centre ancien de Cahors. Il assurera également des missions d'ingénierie de projet afin d'optimiser leurs conditions de mise en œuvre.

Cette création d'emploi intervient au moment où un agent, chargé de missions projets complexes, a fait valoir son choix de mutation. Cette proposition s'opère donc à effectif constant.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De créer un poste de chargé(e) de mission à temps complet (agent contractuel de catégorie A) à compter de ce jour rémunéré sur la grille des ingénieurs territoriaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, aux fonctions et natures correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE